

Tarifs 2011¹

frais de dossier (payable une seule fois à la première inscription)	18 €
droit individuel de base (payable à chaque année universitaire d'inscription)	100 €
droit d'accès aux UE	
- demandeur d'emploi (cat. 1 à 4) ²	5 € / ECTS
- demandeur d'emploi (cat. 5 à 8) ³	25 € / ECTS
- individuel payant	55 € / ECTS
- salarié pris en charge	125 € / ECTS
- UE suivie en FOD ⁴	200 € / UE
mémoire professionnel	
- demandeur d'emploi (cat. 1 à 4) ²	5 € / ECTS
- demandeur d'emploi (cat. 5 à 8) ³	25 € / ECTS
- individuel payant	55 € / ECTS
- salarié pris en charge	125 € / ECTS
validation des acquis ⁵	
- VAE	1 200 €
- VES	300 €

¹ tarifs révisibles annuellement après approbation du CA

² vous êtes sans emploi et inscrit à pôle emploi en catégories 1 à 4

³ vous occupez un emploi et inscrit à pôle emploi en catégories 5 à 8 - dossier soumis à l'acceptation de la direction du centre régional

⁴ UE suivie en formation ouverte à distance dans un autre centre organisateur Cnam quel que soit votre statut

⁵ demandez un rendez-vous avec un de nos conseillers

Renseignements et inscriptions

INSCRIPTIONS

- Ouverture des pré-inscriptions pour l'année 2011-2012 : **30 mai 2011**
- Clôture des inscriptions pour le 1^{er} semestre (sept. 2011 à fév. 2012) : **31 oct. 2011**
- Clôture des inscriptions pour le 2nd semestre (mars à juin 2012) : **31 mars 2012**

voir calendrier au recto

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription sur le site www.cnam.re en prenant soin de renseigner rigoureusement chacune des rubriques de votre dossier.

Cette procédure sans engagement ne vaut pas inscription. **Votre inscription au centre régional du Cnam de La Réunion ne devient définitive qu'une fois votre dossier validé auprès de nos services** (cf. pièces à rapporter au centre régional du Port ci-dessous).

Pour tout renseignement, contactez le service accueil :

♦ par téléphone au 0262.42.28.37

♦ par mail à info@cnam.re

♦ horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15.

RESILIATION

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de **10 jours après le dépôt de leur dossier** d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu (événement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations), le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat. Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. Si la demande de résiliation à lieu au-delà du délai de rétractation prévu, les frais de dossier et le droit de base annuel au titre de l'année en cours (soit 118 €) ne seront pas restitués. **La demande de résiliation doit impérativement faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.**

Pièces à fournir

- dossier d'inscription (à remplir en ligne sur www.cnam.re, et à imprimer)
 - un CV détaillé à jour
 - une lettre de motivation
 - photocopie des diplômes obtenus
 - l'attestation d'emploi (téléchargeable sur www.cnam.re) ou dernier bulletin de salaire **OU** historique d'inscription de pôle emploi de moins de 15 jours faisant apparaître la catégorie de demandeur d'emploi
 - un justificatif de la couverture sociale
 - photocopie de la carte d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
 - 2 photographies d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et la formation
 - photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues dans d'autres centres régionaux
 - le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'ARCnam **OU** attestation de prise en charge par l'employeur (si cette attestation n'est pas signée par l'employeur, des chèques d'un montant équivalent au tarif pour une personne inscrite à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'ARCnam).
- Les frais de dossier et le droit de base annuel au titre de l'année en cours (soit 118 €) sont exigibles dès le premier jour de l'inscription.**

Tout dossier incomplet (pièce manquante ou rubrique non ou mal renseignée) ne sera pas accepté.

Pour en savoir plus, consultez notre site www.cnam.re

le cnam



MASTER M2

MR037 - code NSF : 315

Sciences de gestion, mention Gestion des ressources humaines (600 heures)

Diplôme national Bac + 5 avec **120 crédits ECTS**

Diplôme enregistré de droit au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP) : arrêté du 8 février 2010. Habilitation pour 2 ans.



mise à jour le 26/05/2011

Sciences de gestion

mention Gestion des Ressources humaines

Occuper des fonctions de direction des Ressources humaines et gestion de personnel.

Calendrier¹

Début des cours :

lundi 19 septembre 2011
(réunion de pré-rentree dans la semaine 38)

1er semestre

Date limite d'inscription : 30 septembre 2011

- **Enseignements** : du 19 septembre 2011 au 10 février 2012
- **Interruption des cours** : du 19 déc. 2011 au 6 janvier 2012 inclus
- **Reprise des cours** : 9 janvier 2012
- **Arrêt des cours** : 10 février 2012
- **Révisions** : du 13 au 17 fév. 2012 inclus
- **Examens UE 1^{ère} session** : du 20 au 24 février 2012 inclus
- **Examens UE 2^{nde} session** : du 3 au 14 septembre 2012 inclus

2nd semestre

Date limite d'inscription : 30 mars 2012

- **Enseignements** : du 27 février au 29 juin 2012
- **Révisions** : du 2 au 6 juil. 2012 inclus
- **Examens UE 1^{ère} session** : du 9 au 13 juillet 2012 inclus
- **Examens UE 2^{nde} session** : du 3 au 14 septembre 2012 inclus

¹ A titre indicatif, les dates ci-dessus étant susceptibles de subir des modifications en cours d'année.

Objectifs

- Acquérir les savoirs juridiques, gestionnaires et en sciences humaines et sociales, nécessaire à l'exercice de responsabilités de direction RH ;
- Former aux savoir-faire professionnels (élaboration de politiques et processus de gestion des ressources humaines) ;
- Développer les capacités d'analyse et de synthèse en ces domaines ;
- Approfondir la connaissance de soi et ses capacités de travailler avec les autres.

Compétences communes au Master Sciences de Gestion :

Les managers doivent comprendre ce qu'est le management stratégique de l'entreprise et être capables d'expliquer une stratégie, pour donner du sens dans leur unité. Ils doivent maîtriser et être capables d'utiliser :

- une représentation de l'activité de l'entreprise qui montre des processus mobilisant des ressources à travers une organisation, dans un contexte de concurrence-coopération, pour satisfaire un ensemble de « parties prenantes essentielles » ;
- l'ensemble de principes et d'outils de politique générale qui guident l'action de tous vers la performance.

Compétences spécifiques :

- Elaborer et piloter une politique de RH cohérente et efficace ;
- Concevoir, mettre en place et piloter des politiques de gestion de l'emploi (recrutement, formation, développement des carrières et des compétences, rémunération) ;
- Concevoir, mettre en place et piloter des dispositifs favorisant l'implication des personnes dans les entreprises.

Compétences transversales :

- Conduire des diagnostics stratégiques, organisationnels et sociaux
- Assumer la fonction de gestion des personnes.

Public et pré-requis

Salariés en activité ou en congé individuel de formation, demandeurs d'emploi, contrats de professionnalisation.
Justifier d'une expérience professionnelle en GRH ou dans un domaine connexe (gestion, communication, droit, etc.)

Conditions d'accès en M2

Accès direct

- Etre titulaire d'un Bac+4 (ou équivalent) en GRH ;
- OU par la VAE (validation des acquis de l'expérience) / VES

Accès soumis à conditions si Bac+4 hors GRH (cf. détails tableau ci-après)

- si Bac+4 en économie, gestion, comptabilité : valider FPG102, FPG105 et DRS003
- si Bac+4 en droit : valider FPG102, FPG105 et CFA109
- si Bac+4 autre domaine que la gestion et le droit : valider FPG102, FPG105, CFA109 et DRS003

Contenu pédagogique

semestre	Intitulé de l'UE	Code	ECTS	Modalité	🌙	👁	@	📄	🗂
UE de pré-requis									
1	Droit social : bases du droit du travail : aspects individuels et collectifs (à valider si Bac+4 hors GRH et droit)	DRS003	4	cours	🌙	👁		📄	
semestre 2	Concevoir et mettre en œuvre les pratiques de GRH (à valider si Bac+4 hors GRH) (FPG001) ¹	FPG102	6	TP	🌙	👁		📄	
	Technologies de l'information et de la communication et GRH (à valider si Bac+4 hors GRH)	FPG105	4	cours	🌙	👁		📄	
	Information comptable et management (à valider si Bac+4 hors GRH, économie, gestion et comptabilité)	CFA109	6	cours	🌙	👁		📄	
UE de M2 GRH									
semestre 1	Sociologie des relations professionnelles (dispense automatique si Bac+4 hors GRH)	AST117	6	cours	🌙	👁		📄	
	Droit du travail master GRH (dispense automatique si Maîtrise de droit social)	DRS208	4	cours	🌙	👁		📄	
	Pratiques de la GPEC : recrutement, évaluation, gestion des talents ¹	FPG108	4	TP	🌙	👁		🗂	
	Gestion des emplois et développement des compétences	FPG212	4	cours	🌙	👁		📄	
	Stratégies des ressources humaines	FPG213	4	cours	🌙	👁		📄	
	Développement des compétences	FPG214	4	cours	🌙	👁		🗂	
	Audit social	US2303	2	cours	🌙	👁		📄	
semestre 2	Problématiques de rémunérations	US2302	2	cours	🌙	👁		📄	
	Développement managérial	US2304	2	cours	🌙	👁		📄	
	Méthodologie de prise de décision en gestion du personnel	FPG209	4	cours	🌙	👁		🗂	🗣
	Méthodologie de la recherche et bases épistémologiques	FPG210	4	cours	🌙	👁		🗂	
	Comportement organisationnel	FPG211	4	cours	🌙	👁		🗂	
	e-GRH	FPG216	4	cours	🌙	👁		🗂	
Mémoire professionnel ²		UA2319	10	mémoire				🗂	

🌙 : cours du soir en présentiel - ⚙ : cours en journée en présentiel - @ : enseignement ouvert à distance - 👁 : visiocours sur Plei@
📄 : examen (épreuve sur table) - 🗂 : examen (dossier à rendre) - 🗣 : examen (présentation orale)

¹ La présence de l'élève dans les unités de travaux pratiques est obligatoire.
² Dans le mémoire professionnel de M2, il est demandé de développer une problématique de GRH à partir de la situation professionnelle de l'élève, de construire une analyse et/ou de mettre en oeuvre des recommandations.

Expérience professionnelle

Les enseignements du Cnam s'appuient sur l'expérience professionnelle acquise dans la spécialité du diplôme préparé. Cette expérience professionnelle est obligatoire et contrôlée avant la délivrance des diplômes, un nombre de crédits lui est affecté. La rédaction d'un rapport d'expérience (si vous justifiez de la durée et de la nature requises en termes d'activité professionnelle dans le domaine du diplôme) ou de stage (si vous ne remplissez pas les conditions d'expérience exigées par le diplôme) vous sera demandée. (cf. conditions de délivrance). L'expérience professionnelle est appréciée sur présentation du dossier de « demande d'examen anticipé de l'expérience professionnelle », approuvée par le responsable de la mention du diplôme et en accord avec le jury national de délivrance. Ce dossier est disponible sur demande auprès du Centre Régional du Cnam de La REUNION et ne peut être rempli à partir du moment où au moins 3 UE sont validées. Il est ensuite soumis à la Direction Nationale des Formations du Cnam pour notification. Au vu de votre dossier transmis à la DNF, la commission précisera la nature et la durée du stage que vous devrez effectuer le cas échéant. Le stage (hors contrat de professionnalisation) ne commencera qu'après la réception de la notification par la DNF.

Les + de la formation

- une formation homologuée inscrite de droit au RNCP ;
- une équipe pluridisciplinaire de professionnels et de formateurs agréés par l'établissement national ;
- une possibilité de raccourcir votre parcours avec la VAE et/ou la VES ;
- des unités d'enseignement capitalisables à vie !
- un accès permanent à la plateforme de télé-enseignement du Cnam pour plus de flexibilité.

Equipe pédagogique

DIRECTION NATIONALE
Le diplôme est placé sous la responsabilité de : **Maurice THEVENET**,
Anne-Françoise BENDER,

DIRECTION REGIONALE
Amand BENARD,
Directeur du centre régional de La Réunion

ENSEIGNANTS
Christian DAVE,
Docteur en Sciences économiques
Julien VERNET,
Docteur en Sciences de l'éducation
Gilles SAGODIRA,
Enseignant chercheur
Marie-Thérèse MAITRE ESCRIBAR,
Consultante en gestion
Serge FARNOCCHIA,
Docteur en Droit
Françoise ETHEVE,
Directrice générale adjointe
Jean VIRACAOUNDIN,
Responsable pédagogique, formateur FPA
Jean-Louis LECOCQ, Expert comptable

Conditions de délivrance

Pour les candidats ayant suivi les UE du Master 2 Sciences de gestion, mention Gestion des ressources humaines, le diplôme leur sera délivré s'ils remplissent l'ensemble des conditions ci-dessous :

- Avoir une note supérieure ou égale à 10 sur 20 pour chaque unité d'enseignement ;
- Avoir une note supérieure ou égale à 10 sur 20 au mémoire professionnel ;
- Expérience professionnelle : il faut justifier de :
 - 2 ans d'expérience professionnelle dans la fonction personnel ;
 - OU 2 ans d'expérience professionnelle hors fonction personnel ET 1 an dans la fonction personnel ;
 - OU 3 ans d'expérience professionnelle hors fonction personnel ET 6 mois d' de stage (rapport de stage).

¹ Sur présentation du dossier « d'examen anticipé de l'expérience professionnelle » et sur décision du responsable de la mention et en accord avec le jury de délivrance, le stage peut être réduit à une durée qui ne peut être inférieure à 3 mois.

Déroulement de la formation

Les cours se déroulent du lundi au vendredi de 17h à 21h 🌙. Chaque unité d'enseignement dispensée en cours magistral fait l'objet de séances de regroupement de 1h20 à raison d'une fois toutes les 3 semaines, et des séances de chat programmées de 40 minutes en moyenne, toujours sur le même créneau horaire (17-21) à raison d'une fois par semaine . Pour les TP, il y a uniquement des regroupements programmés (cf. détails ci-après).

Fréquence des regroupements et des chats par UE

	UE semestrielle		UE annuelle
	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
TP	11 regroupements		-
CM	5 regroupements 9 chats	6 regroupements 8 chats	10 regroupements 18 chats
durée d'un regroupement : 1H20 - durée d'un chat : 40 minutes			

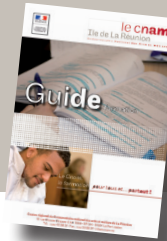
CM : cours magistraux - TP : travaux pratiques

Vous avez la possibilité de suivre les cours via notre plateforme de télé-enseignement (en visioconférence 👁 ou en différé). Cependant, 2 présences dans un de nos centres Cnam par unité d'enseignement et par semestre sont obligatoires pour vous présenter aux examens. La présence aux TP est **obligatoire**. Chaque unité d'enseignement demande entre 6 et 8 heures de travail par semaine. **Il est recommandé de ne pas suivre plus de 4 UE par semestre la première année d'inscription.** Le planning est consultable sur site www.cnam.re en vous connectant à votre espace personnel avec les codes d'accès fournis le jour de l'inscription.

Examens

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Pour chaque unité d'enseignement, les modalités de validation peuvent être de trois types (restitution orale 🗣, examen final écrit 📄 ou dossier/projet/rapport ou mémoire à rendre en fin de semestre 🗂) - voir tableau ci-contre. Chaque inscription donne droit de se présenter aux deux sessions d'examens par UE (hors projet tutoré et rapport d'expérience). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. L'UE ainsi validée est capitalisée à vie. Il est possible de suivre les enseignements sans se présenter aux examens. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur www.cnam.re en vous connectant à votre espace personnel ou au centre régional du Port. Aucun résultat n'est communiqué ni par téléphone ni par e-mail.

Pour en savoir plus, consultez notre **guide formations** sur www.cnam.re



Débouchés

Le Master accueille des professionnels de la fonction RH ou des personnes ayant d'autres expériences professionnelles s'orientant vers la fonction. Il a pour objet d'accompagner ces personnes vers des fonctions de responsabilité dans la gestion des personnes, parmi lesquelles des fonctions de :

- Direction des ressources humaines ;
- Responsabilité d'un service de Ressources Humaines (recrutement, formation et gestion des carrières, rémunération) ;
- Expertise dans un domaine Ressources Humaines au sein d'une entreprise ou chez un prestataire de services liés à la fonction.

Codes des fiches ROME les plus proches :
M1503 Management des Ressources humaines.